



16 JANVIER 2025

WEBINAIRE DEPARTEMENTAL

Améliorer le lien ville-hôpital en périnatalité en Seine-Saint-Denis : Réfléchissons ensemble !

Présentation de l'URPS SF Ile-de-France

Les Unions Régionales des Professionnels de Santé (URPS) sont des associations loi 1901 créées en même temps que les Agences Régionales de Santé (ARS) par la loi HPST de 2009.

- Les URPS représentent les professionnels de santé libéraux auprès des ARS et participent à l'élaboration et à la mise en œuvre du Projet Régional de Santé (PRS).
- Les membres des URPS sont issus des différents syndicats professionnels représentatifs (ONSSF et UNSSF nous concernant).
- Les URPS sont financées par la Contribution aux Unions Régionales des Professionnels de Santé (CURPS) qui est AUTOMATIQUEMENT prélevée par l'URSSAF et qui correspond pour les sages-femmes à 0,10% de leur revenu annuel.
- En IDF, l'AUIF (Association Inter URPS Franciliennes) réunit les différentes URPS de la Région (sauf URPS médecins). C'est elle qui organise notamment les PLAI (Permanences d'Aide à l'Installation).

Les actions concrètes de l'URPS SF IDF

- Travail sur la thématique des CPTS : cartographie, visioconférences, webinaires d'informations et mise en place d'un groupe d'accompagnement pour les sages-femmes libérales.
- Travail départemental sur le lien ville-hôpital en périnatalité afin de pallier aux problématiques liées aux sorties de maternité en partenariat avec les acteurs de terrain.
- Communication sur l'actualité et les événements à destination des sages-femmes libérales (site et réseaux sociaux de l'URPS SF IDF, infolettre bimestriel).
- Réunions régulières avec l'ARS (crise estivale annuelle, déploiement et utilisation des systèmes de communication et d'information partagés, zonage, poste partagés salarié/libéral, etc.).
- Organisation de soirée annuelle de l'URPS SF IDF pour présenter les actions en cours et mettre en avant divers sujets.

SOIRÉE URPS SAGES-FEMMES ILE-DE-FRANCE

Sortie de maternité : quel avenir ?

Venez échanger sur l'évolution des sorties de maternité en Ile-de-France

JEUDI 7 MARS 2024
à partir de 19h

4 RUE GAILLON - 75002 PARIS

INSCRIVEZ-VOUS ICI!

Comment améliorer le lien Ville-Hôpital en périnatalité dans les Yvelines?

INVITATION WEBINAIRE DEPARTEMENTAL 78

17 octobre 2023 de 12h30 à 14h
Réfléchissons ensemble!

SF libérales SF en PMI SF en maternité

Sages-femmes en ville CPTS Etablissements de santé

Au programme:

- ✓ Contexte
- ✓ Retour sur l'enquête et état des lieux du territoire
- ✓ Actions départementales déjà mises en place
- ✓ Présentation du projet « Parcours périnatalité »
- ✓ Pistes d'amélioration

S'inscrire ICI

VISIOCONFÉRENCE CPTS ET PÉRINATALITÉ: DE LA RÉFLEXION À L'ACTION

AU PROGRAMME :

- Présentation des CPTS du département
- Sages-femmes libérales du territoire et leurs implications au sein des CPTS
- Présentation d'actions en périnatalité / santé de la femme par les CPTS du territoire
- Questions et discussions

CLIQUEZ ICI POUR DECOUVRIR LES DATES EN AVRIL, MAI ET JUIN 2023 de 12h30 à 13h30

INSCRIVEZ-VOUS PAR MAIL :
penault.charlotte@urps-sf-idf.fr

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT NOUVEAU PROJET

L'URPS SF IDF SOUHAITE CRÉER UN GROUPE DE SOUTIEN "SAGES-FEMMES LIBÉRALES ET CPTS"

OBJECTIFS : UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET DES ÉCHANGES ENTRE PAIRS SUR LA MÉTHODOLOGIE AU SEIN DES CPTS AFIN D'Y TROUVER SA PLACE ET MONTER DES ACTIONS PÉRINATALITÉ/SANTÉ DE LA FEMME

VOUS AVEZ ENVIE DE PARTAGER SUR LES CPTS ? VOUS AVEZ BESOIN DE SOUTIEN, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE CONSEILS POUR VOUS SENTIR INTÉGRÉE DANS VOTRE CPTS ET Y MENER DES ACTIONS ?

INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT À CE GROUPE !

POUR EN SAVOIR PLUS. CLIQUEZ ICI

Présentation de NEF



- **Dispositif Spécifique Régional en Périnatalité** : « *organisme expert chargé de l'animation des professionnels de la périnatalité au niveau régional* »
 - Ex Réseau de santé en périnatalité
 - Décret de périnatalité du 9 octobre 1998
 - Plan de périnatalité : 2005-2007 «Humanité, proximité, sécurité, qualité»
 - Instructions ministérielles – cahier des charges (2015 et 2023)
 - PRS 2025-2028
 - Spécificité IDF : territorialisé

- **Association loi 1901** :
 - **Instances** : Conseil d'administration, Bureau, CMS
 - **Adhésion des maternités et des professionnels** : +1700 adhérents et 50 partenariats
 - Une équipe de coordinations : 9 personnes

- **Champ d'actions** :
 - 93 / Nord 77
 - 14 maternités
 - 26 500 naissances enregistrées

Missions et actions NEF



➤ Les missions

➤ Principales

- Amélioration collaboration ville-hôpital-pmi
- Contribuer à réduire les inégalités d'accès aux soins
- Amélioration continue de la santé des femmes et des nouveau-nés

➤ Thématiques

➤ Nationales

- Contrôle du dépistage de l'audition
- Identification et contrôle qualité des échos T21
- Parcours IVG
- Suivi des enfants vulnérables

➤ Territoriales

- Santé mentale
- Vulnérabilités
- Gradation des soins des pathologies maternelles

➤ Nos actions

- **Auprès des tutelles** : veille/information , contribution aux politiques de santé (Groupes de Travail régionaux, nationaux...)
- **Auprès des professionnels** : information (newsletter, réseaux sociaux), sensibilisation, formations, renforts des coopérations et maillage territorial (animation de territoire, GT, état des lieux), accompagnement de projet, harmonisation des pratiques (protocoles, outils de liaison, annuaires)
- **Auprès des usagers** : suivi et coordination de parcours (SEV, Audition), orientation, information et sensibilisation

AU PROGRAMME

1. Contexte
2. Analyse de l'enquête
« Lien Ville-Hôpital » en
Seine-Saint-Denis
3. Pistes d'amélioration



1. CONTEXTE

Taux de suivi à 7 jours par une sage-femme en ile de France entre 2021 et 2023



Secteur	Nombre d'accouchement			Taux de suivi à 7 jours par une sage-femme		
	2021	2022	2023	2021	2022	2023
75	38 954	15 976	15 870	62%	72%	71%
77	13 625	13 159	12 396	74%	75%	75%
78	15 628	12 781	12 202	57%	64%	64%
91	13 623	13 222	12 022	81%	83%	83%
92	23 137	14 686	13 520	67%	76%	76%
93	19 910	17 520	16 458	49%	61%	59%
94	18 231	13 105	12 181	60%	69%	70%
95	18 703	13 528	12 333	50%	63%	58%
IDF	161 811	113 847	106 863	61%	70%	69%

**Une même patiente a pu changer de caisse de liquidation sur la période*

LES CPTS AYANT UN PARCOURS PÉRINATALITÉ OU SANTÉ DE LA FEMME

CPTS	Projets
BLLR	Parcours sur les violences faites aux femmes / Prévention des cancers / Ateliers collectifs de guidance parentale / Coordination du parcours des femmes enceintes sur le territoire via une pochette papier pour faciliter le parcours des femmes et l'articulation ville maternité
La Courneuve	Prévention des cancers
AP Santé Livry-Gargan	Accompagnement à la périnatalité / Promotion du droit et accompagnement à l'interruption volontaire de grossesse
Marne-Plaisance	Prévention des cancers / Vaccination contre le HPV dans les collèges / Travail en cours sur l'endométriose (webinaire sur le sujet avec la filière)
Montfermeil	Parcours en santé mentale et le dépistage de la dépression post-partum
Pantin	Prévention des cancers / Lutte contre les violences faites aux femmes
Saint-Denis	Prévention des cancers / Actions pour l'allaitement
Saint-Ouen	Ateliers de prévention pluridisciplinaires sur des thèmes autour de la périnatalité destinés aux parents (activité physique, dépression du post partum, bien être de l'enfant et des parents)
Rovira	Prévention des cancers / organisation d'un parcours mère-enfant
Drancy-Le blanc mesnil-Le Bourget	Prévention des cancers
Montreuil	Groupe de travail CLS/CPTS/Réseau

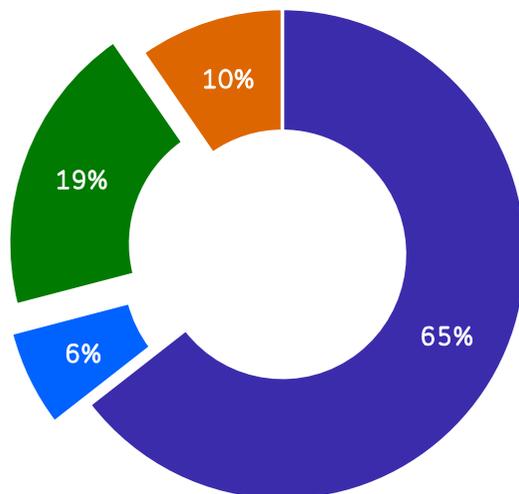
34 SFL adhérentes à une ou plusieurs CPTS du département
= 23 % des SFL du département

2. ANALYSE DE L'ENQUÊTE LIEN VILLE-HÔPITAL EN SEINE-SAINT-DENIS

État des lieux du territoire

Qui a répondu à l'enquête ?

Enquête réalisée sur 6 mois (mai à octobre 2024)



■ Sages femmes libérales en ville (20)

■ Sages -femmes de PMI (2)

■ Sages femmes hospitalières (6)

■ Sages-femmes activités mixtes (2)

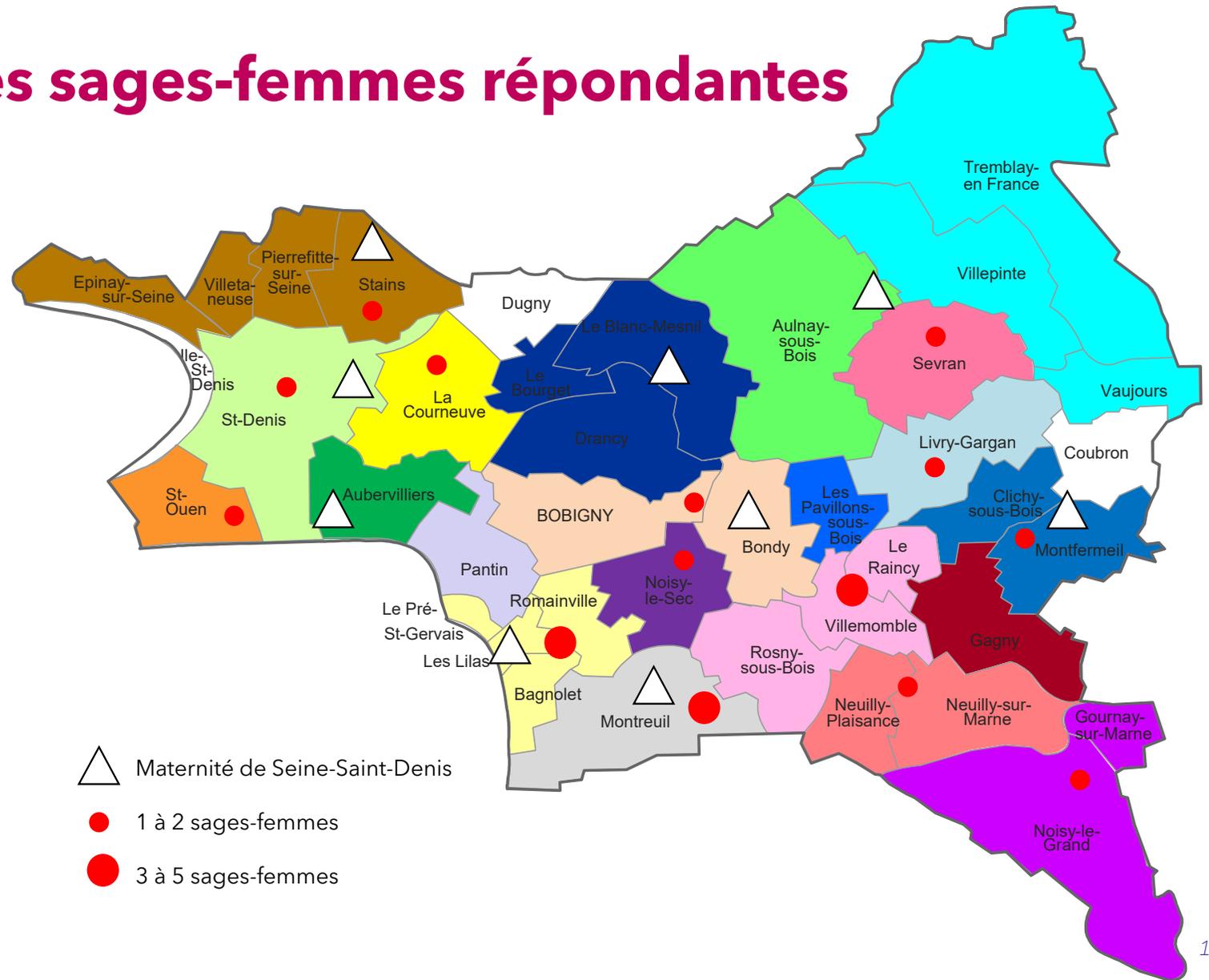
30 sages-femmes de Seine-Saint-Denis ont répondu à l'enquête

11 sages-femmes libérales répondantes sont adhérentes à une CPTS

100% des maternités ont répondu à l'enquête

Cartographie des sages-femmes répondantes

CODE	LES CPTS du 93
	Aulnay-sous-Bois
	BLLR
	Bondy-Bobigny
	Gagny
	La Courneuve
	Livry-Gargan
	Marne-Plaisance
	Montfermeil
	Noisy-le-Grand - Gournay
	Pantin
	Saint-Denis
	Saint-Ouen
	Sevrans
	Plaine de France
	RoViRa
	Montreuil
	Aubervilliers
	Drancy - Le Blanc Mesnil - Le Bourget
	Noisy-le-Sec
	Pavillons-sous-bois
	Nord Ouest 93



Retour des professionnels de santé répondants

100% des maternités et 83% des sages-femmes de ville soulignent la nécessité d'améliorer la formalisation du parcours de soins des patientes afin de :

- Fluidifier la communication entre professionnels de santé
- Sécuriser les parcours de soins et éviter les ruptures de parcours
- Améliorer le suivi et la prise en charge post-natale
- Améliorer l'égalité d'accès aux soins

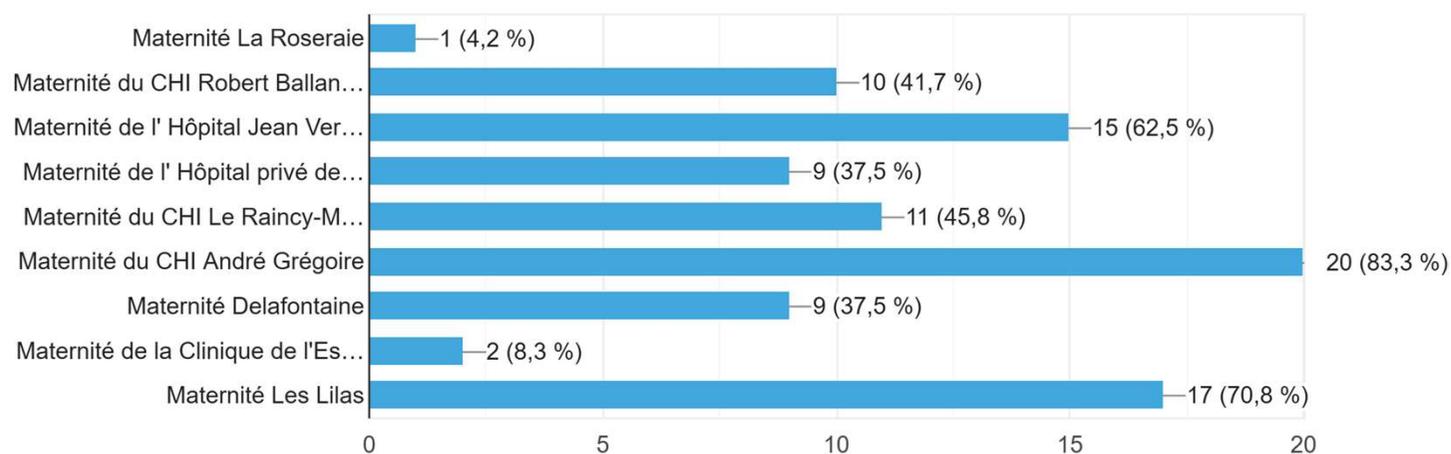
77% des sages-femmes de ville pensent que la sortie de maternité doit être améliorée.

Collaboration Ville-Hôpital

Retours des sages-femmes de ville

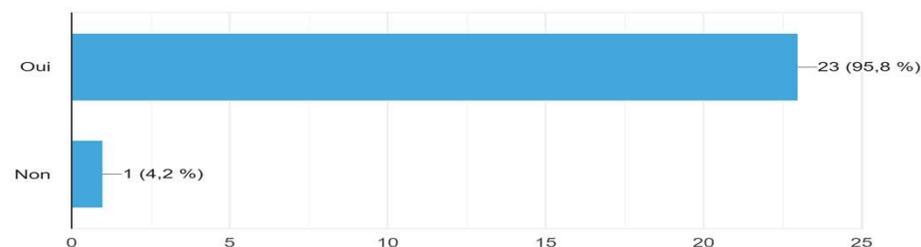
Dans quelles maternités vos patientes accouchent-elles ? (plusieurs réponses possibles)

24 réponses



Vos patientes accouchent-elles dans d'autres maternités d'autres départements ?

24 réponses



Collaboration Ville-Hôpital

33,3% des
SF Libérales

- Estiment ne pas collaborer suffisamment avec les PMI
- Estiment ne pas connaître suffisamment le réseau NEF (rôles, missions, fonctionnement)

18,8% des
maternités

- Estiment ne pas connaître suffisamment le réseau NEF (rôles, missions, fonctionnement)
- Estiment ne pas connaître suffisamment les sages-femmes libérales (rôles, compétences, organisation)

25% des
maternités

- Estiment ne pas connaître suffisamment les PMI (rôles, missions, fonctionnement)



29,2% des
SF libérales

- Ne connaissent pas la cellule AIMA

54,2% des
SF libérales

- N'ont jamais fait appel à la cellule AIMA

45,8% des
SF libérales

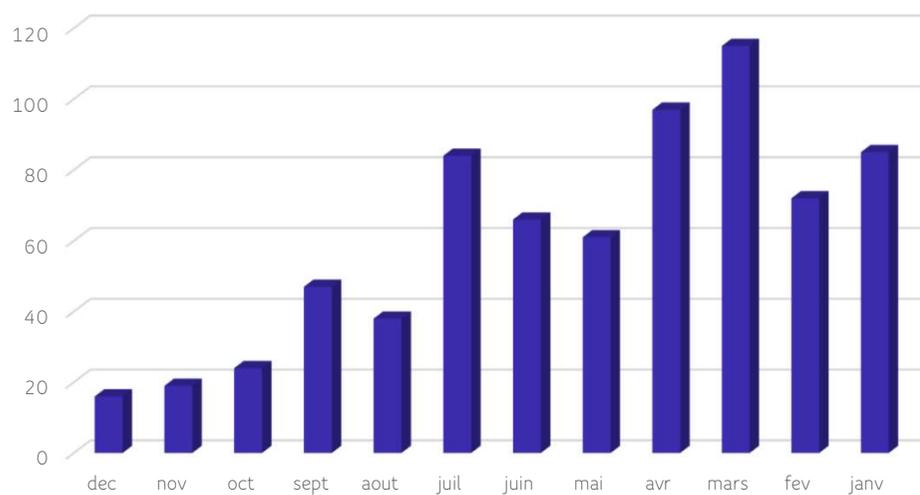
- Rencontrent des difficultés pour inscrire leurs patientes en maternité

Collaboration Ville-Hôpital



- Cellule de coordination
- portée par les 7 DSRP d'IDF
- Aider les femmes ayant fait face à 2 refus d'inscription en maternité

Nombre de demandes à la cellule AIMA par mois en 2024

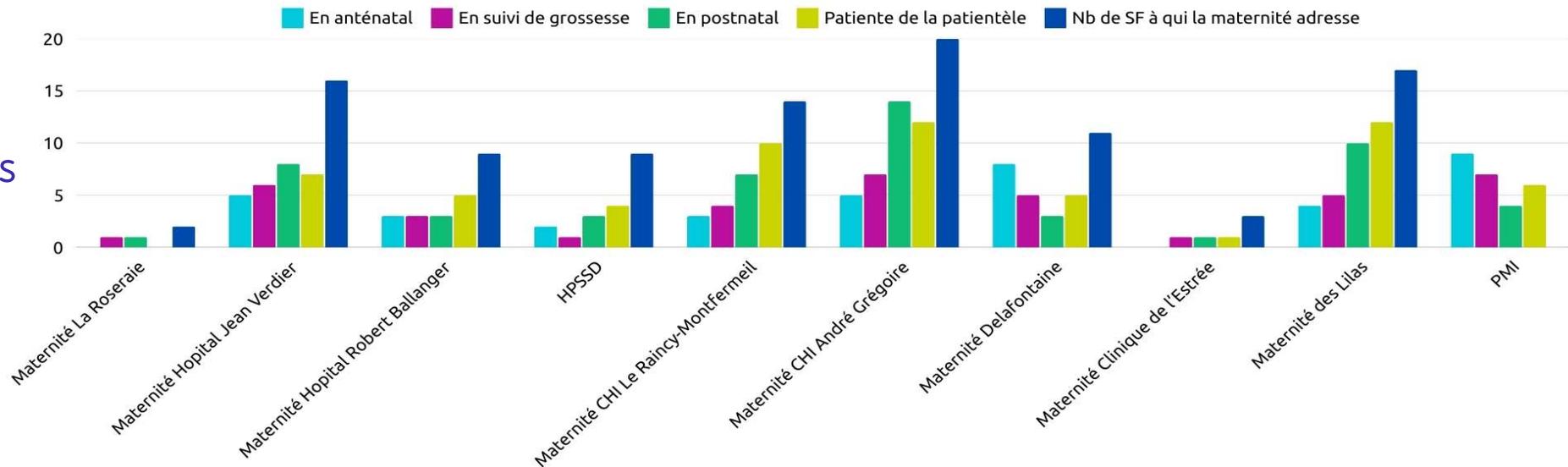


- De mai 2023 à décembre 2023 : 489
- Sur l'année 2024 : 724

Parcours de soins de la patiente

Retour des
sages-femmes
de ville

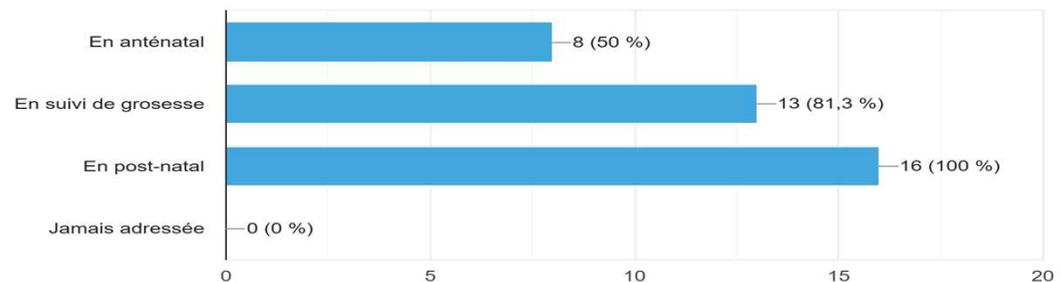
A quel moment du parcours les patientes vous sont-elles généralement adressées par la structure de soins ?



Retour des maternités

A quel moment du parcours adressez-vous les patientes aux professionnels de ville (libéraux et PMI) ?

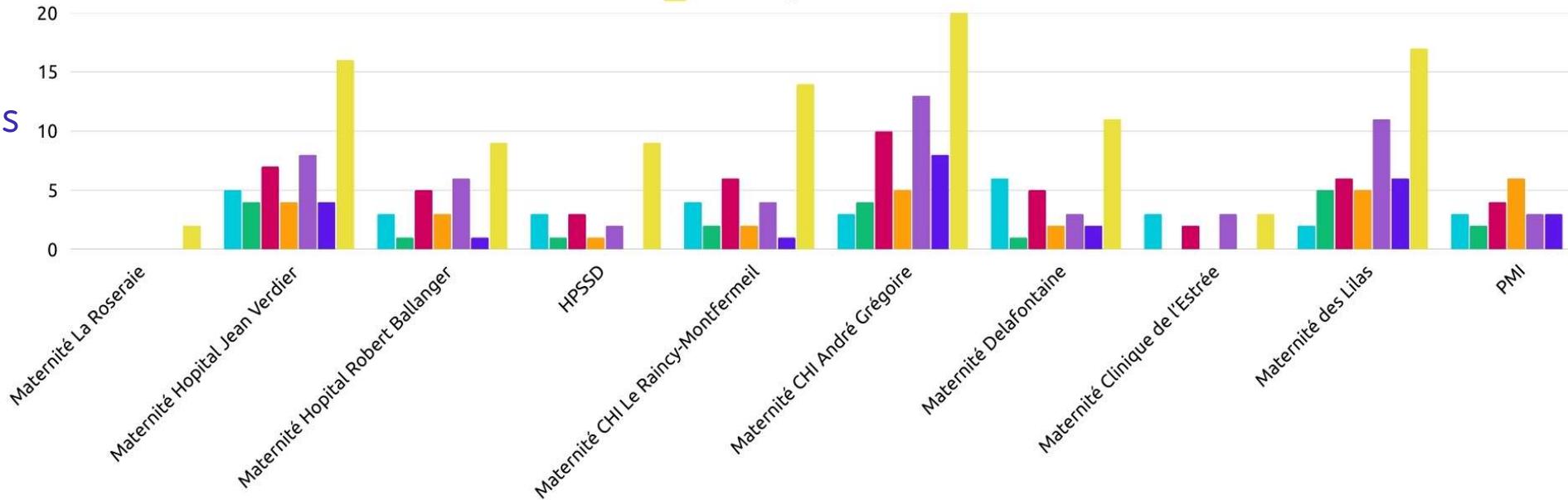
16 réponses



Parcours de soins de la patiente

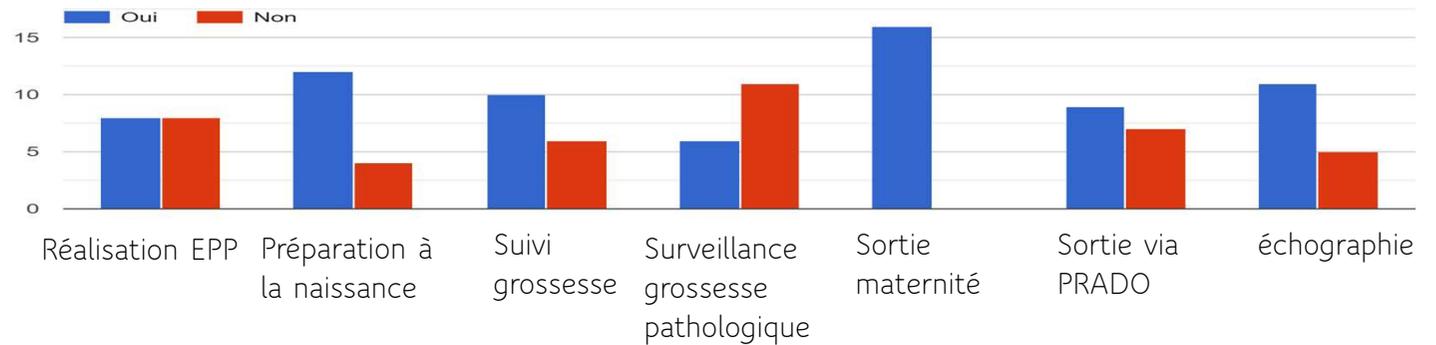
Les patientes vous sont-elles adressées pour :

■ Echo ■ EPP ■ Suivi de grossesse ■ Préparation à la naissance ■ Suivi sortie de maternité VAD ■ Surveillance grossesse pathologique
■ Nb de SF à qui la maternité adresse



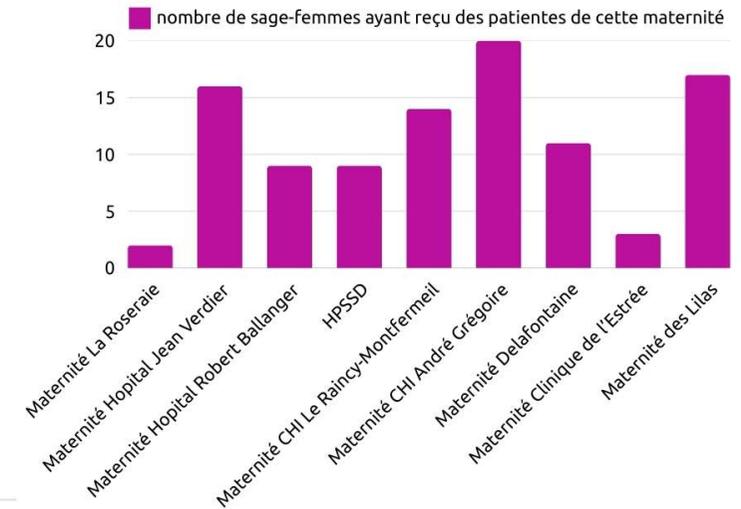
Retours des
sages-femmes
de ville

Retours des maternités

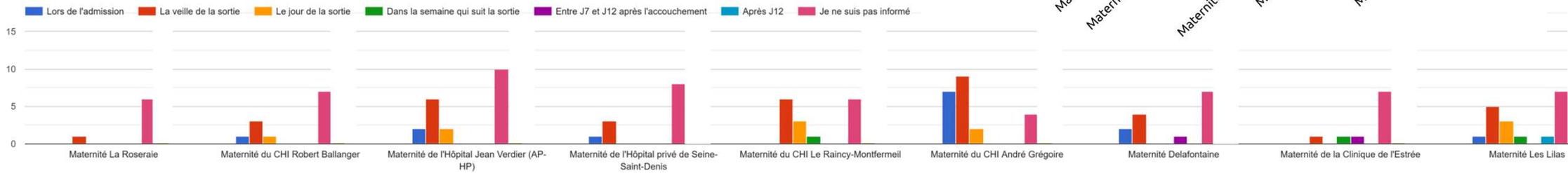


Sortie de maternité

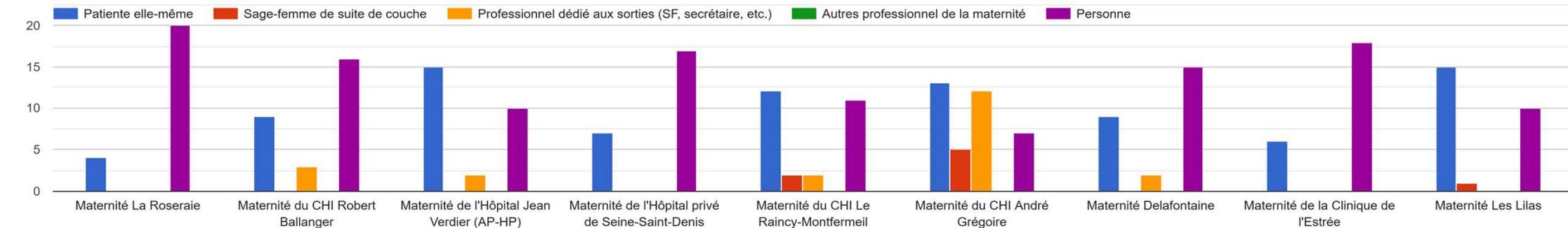
Retours des sages-femmes de ville



Généralement, à quel moment du parcours de la patiente êtes vous informés de sa sortie de maternité ?



Par qui êtes vous informés des sorties de maternités des patientes ?

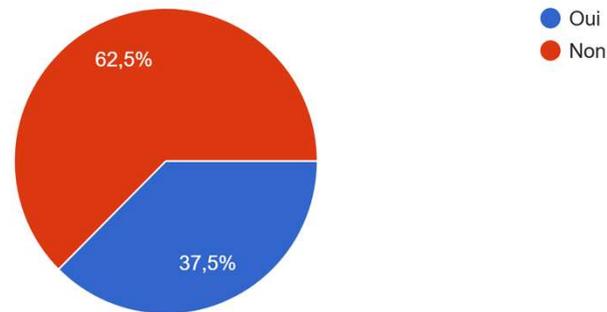


Sortie de maternité

Retours des sages-femmes de ville

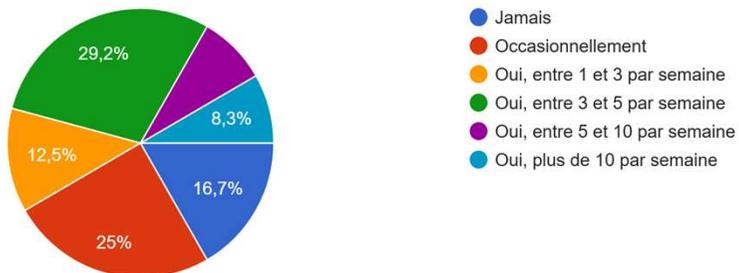
Etes-vous averties en cas de nécessité de surveillance particulière pour la mère et/ou l'enfant ?

24 réponses



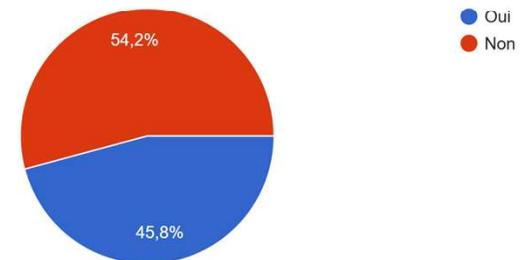
Avez-vous des demandes de prise en charge de patientes en sorties de maternité que vous n'avez pas suivies pendant la grossesse ?

24 réponses



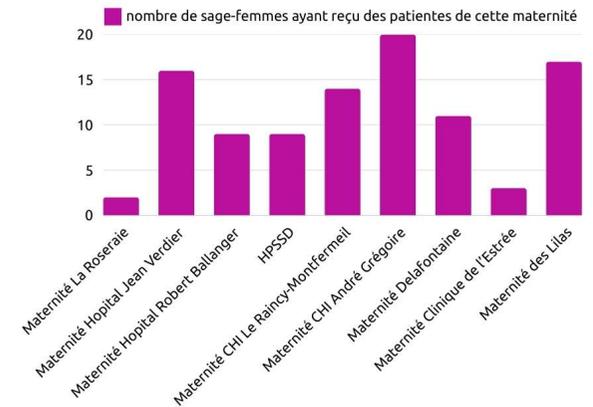
Êtes-vous disponible pour accepter de nouvelles visites à domicile pour des patientes que vous n'avez pas suivies, si vous êtes prévenue suffisamment tôt ?

24 réponses

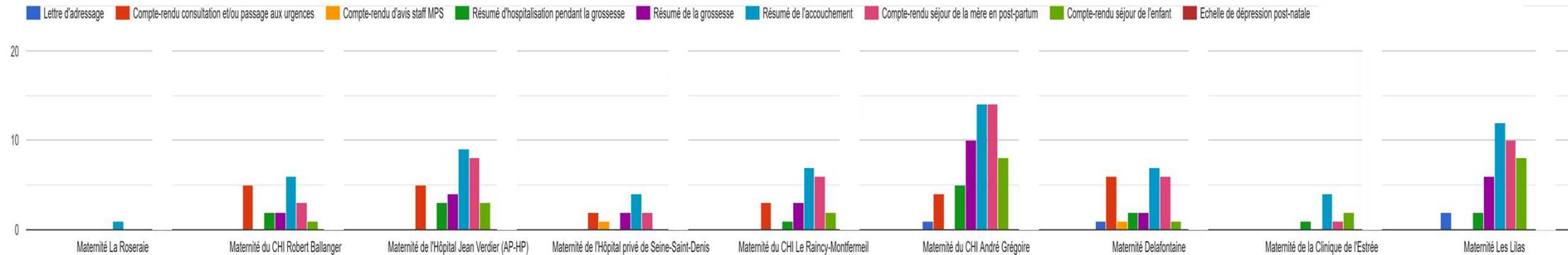


Transmission d'informations

Retours des sages-femmes de ville



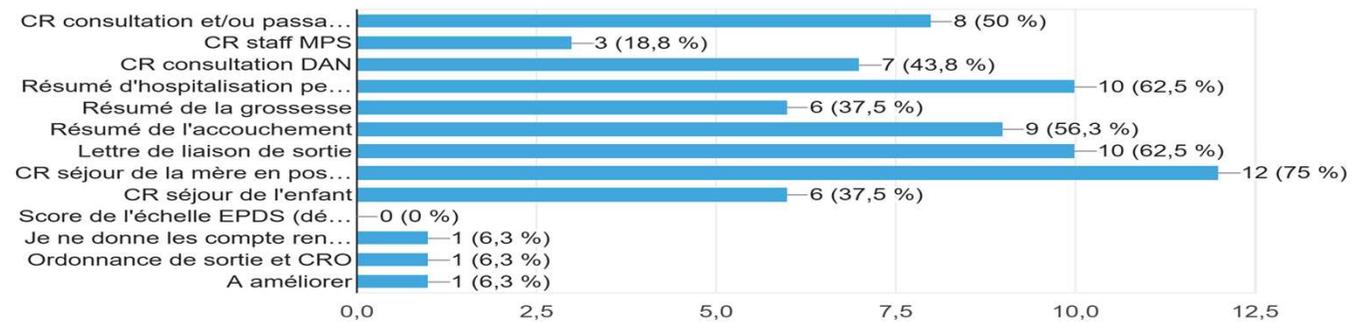
Quels types d'informations vous sont transmises quand la patiente vous est adressée par la maternité ?



Retours des maternités

Quels types d'informations transmettez-vous aux professionnels de ville ?

16 réponses



Outils de liaison

Retours des sages-femmes de ville

- La majorité des sages-femmes de ville utilise des outils numériques pour la prise de RDV, pour adresser/orienter leurs patientes, pour recevoir des adressages et échanger avec les professionnels de santé (libéraux et hospitaliers).
- Seulement 58% des sages-femmes connaissent les services du Ségur du Numérique.
- Sur 24 sages-femmes répondantes : 4 sages-femmes utilisent le Dossier Médical Partagé et 20 sages-femmes utilisent MSSanté.

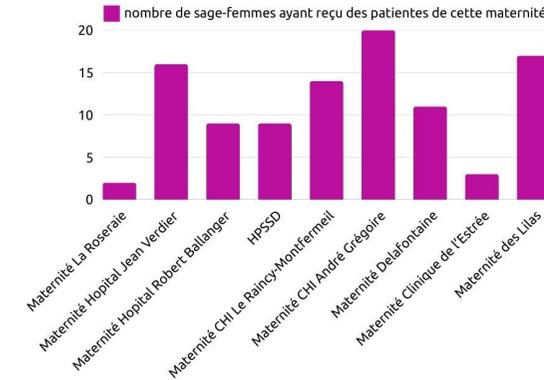
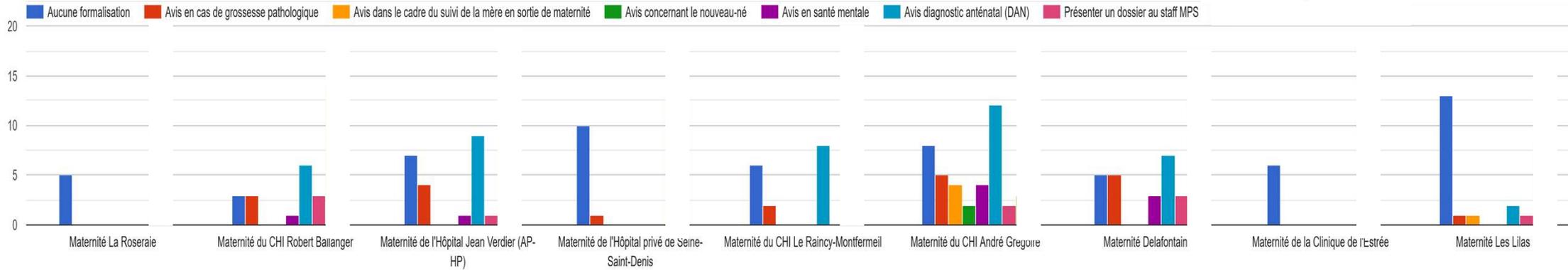
Retours des maternités

- Seulement 56% des maternités connaissent les services du Ségur du Numérique.
- Sur 16 maternités :
 - 6 maternités utilisent des outils numériques pour la prise de RDV et pour adresser/orienter leurs patientes,
 - 3 maternités utilisent le Dossier Médical Partagé et 2 l'alimentent systématiquement,
 - 2 utilisent MSSanté et 2 utilisent une autre messagerie sécurisée.

Circuits formalisés

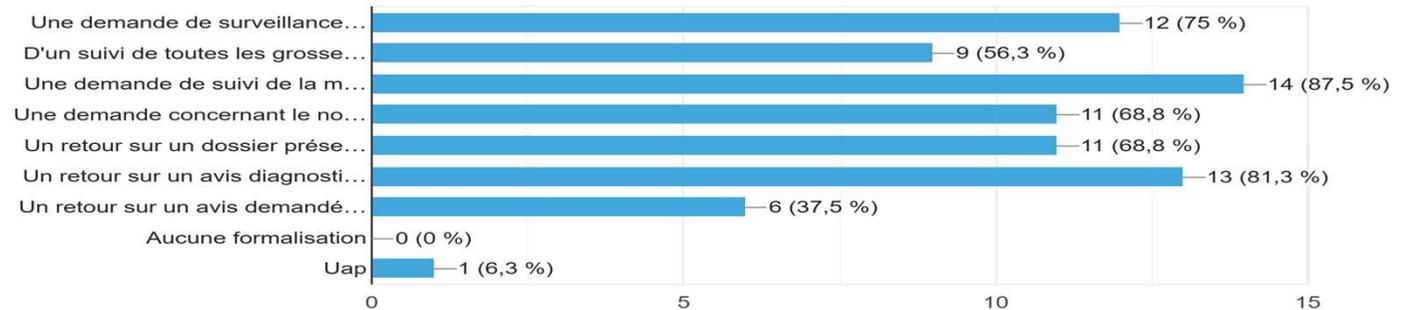
Retours des sages-femmes de ville

Certains circuits sont établis au sein de l'hôpital (personne identifiée / n° tél et/ou mail connu), cochez la case si vous avez connaissance d'un de ces circuits :



Retours des maternités

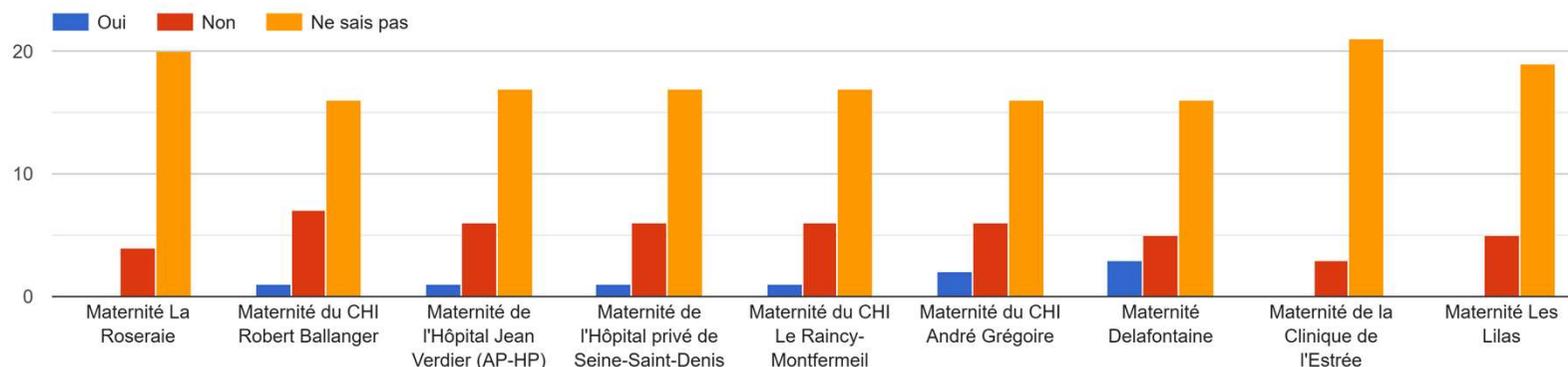
Le circuit est établi au sein de votre établissement (personne identifiée / n° tél et/ou mail connu) dans le cas de :
16 réponses



Circuits formalisés

Retours des sages-femmes de ville

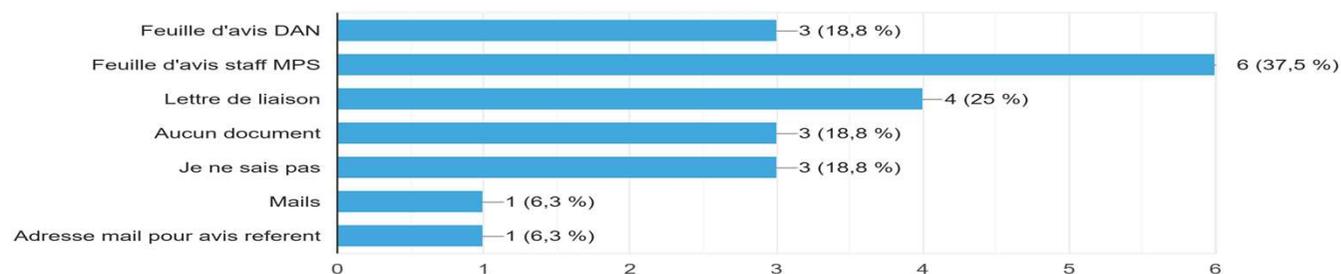
Existe-t-il un document formalisé de l'hôpital vous permettant de lui adresser une patiente ?



Retours des maternités

Existe-t-il un document formalisé de l'établissement permettant aux professionnels de ville de vous adresser une patiente ?

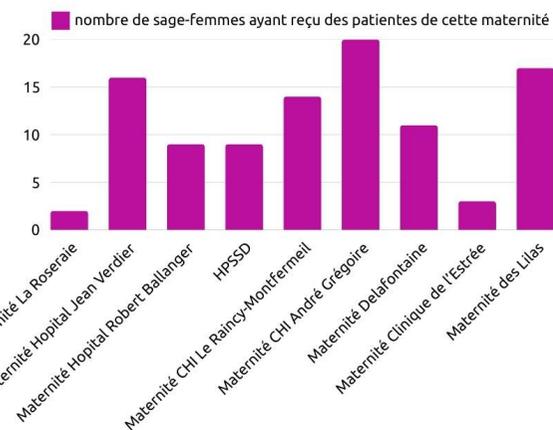
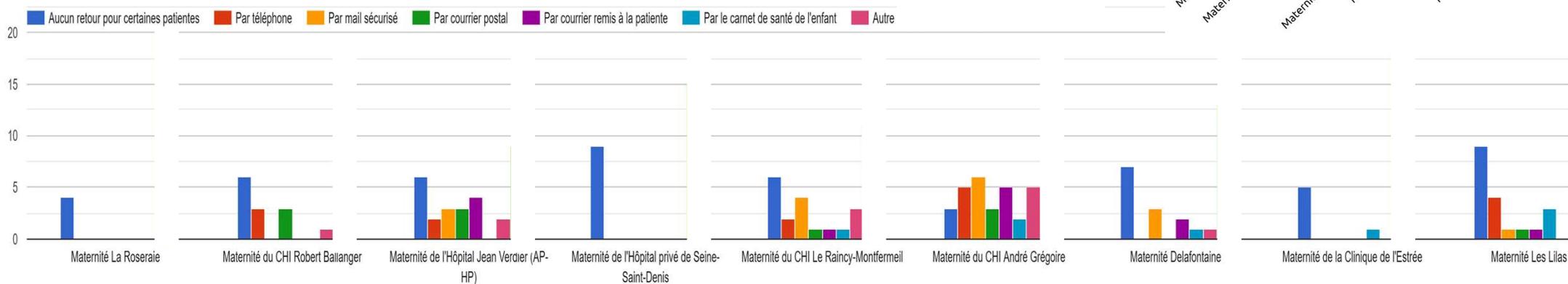
16 réponses



Circuits formalisés

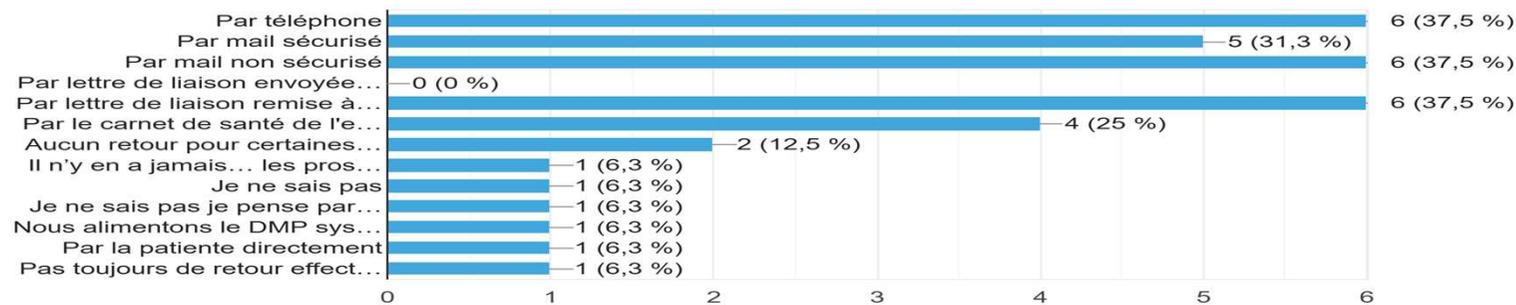
Retours des sages-femmes de ville

Comment l'hôpital vous fait-il un retour sur vos demandes d'avis ?



Retours des maternités

Comment l'établissement fait-il un retour aux professionnels de ville sur leurs demandes d'avis ?
 16 réponses

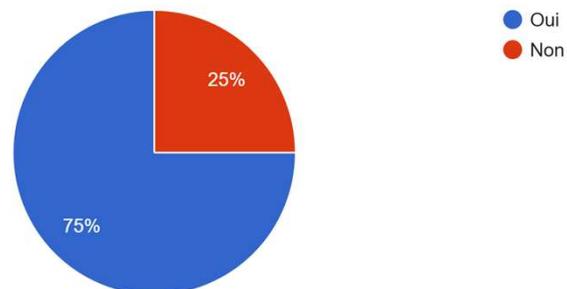


Dispositifs lien ville-hôpital

Retours des sages-femmes de ville

Avez-vous connaissance de dispositifs ou d'actions améliorant le lien Ville-Hôpital sur votre département ? (CPTS, associations, réseaux, etc.)

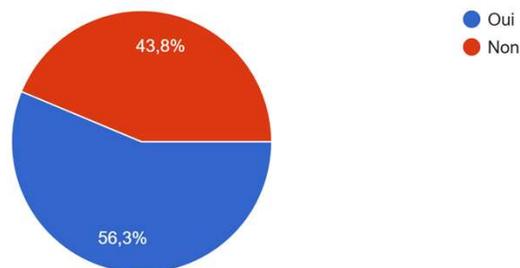
24 réponses



Retours des maternités

Avez-vous connaissance de dispositifs ou d'actions améliorant le lien Ville-Hôpital sur votre département ?

16 réponses

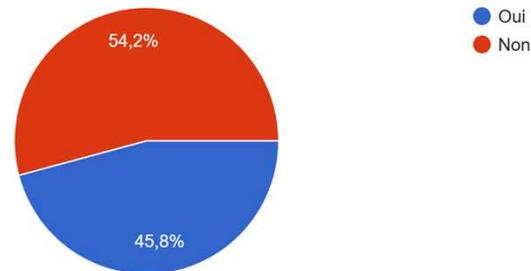


Dispositifs lien ville-hôpital

Retours des sages-femmes de ville

Au sens de l'Assurance Maladie, avez-vous déjà été identifié en tant que sage-femme référente ?

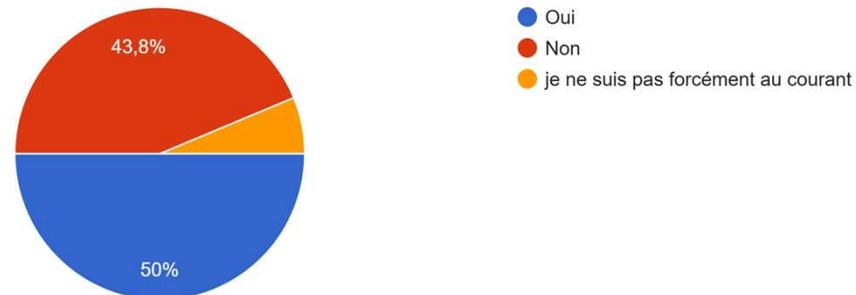
24 réponses



Retours des maternités

Avez-vous des patientes avec une sage-femme référente identifiée ?

16 réponses

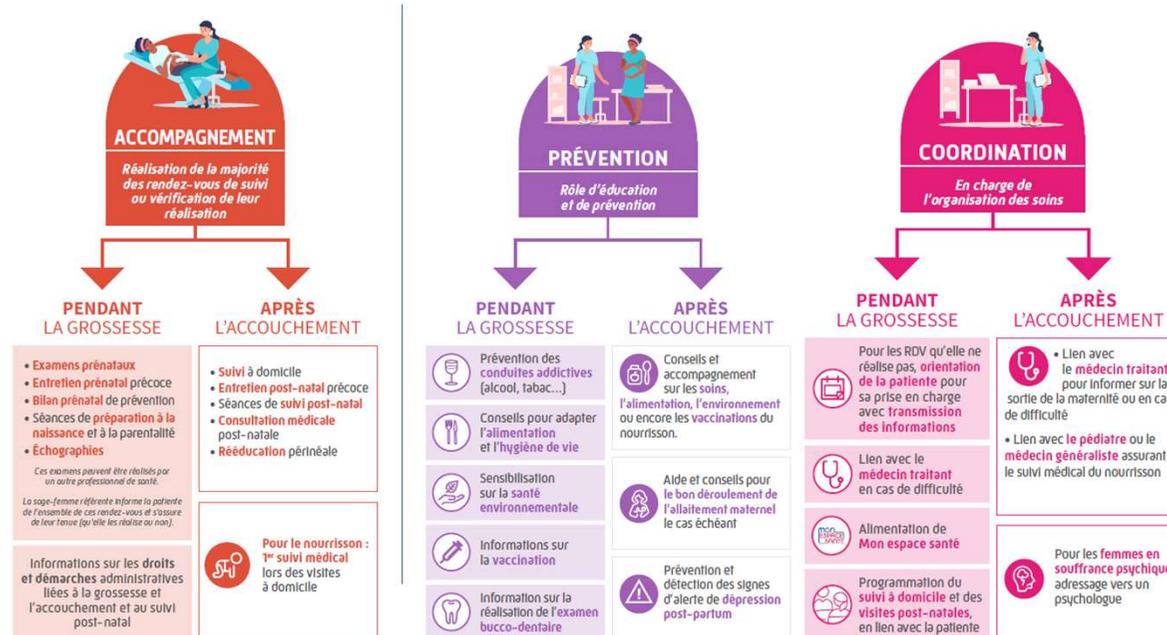


La Sage-Femme référente

L'Assurance Maladie et les représentants de la profession ont réaffirmé le rôle indispensable des sages-femmes tout au long du parcours maternité auprès des parents et du nouveau-né avec la signature de l'avenant 6 à la convention nationale.

La publication au Journal Officiel du décret d'application le 11 novembre 2023 permet la concrétisation de ce nouveau rôle clé, valorisé lors des dernières négociations professionnelles : **les sages-femmes libérales peuvent désormais être déclarée par leurs patientes à l'Assurance Maladie comme étant leur sage-femme référente. Elles bénéficient dans ce cadre d'une rémunération de 45 euros par suivi de grossesse, prise en charge à 100% par l'Assurance Maladie.**

Ainsi, lorsque la patiente déclarera sa **sage-femme référente** celle-ci s'engagera à sur **trois missions** :



Les modalités de déclaration :

- La déclaration de la sage-femme référente est faite par la patiente, avant la fin du 5^{ème} mois de grossesse.
- La patiente remplit et signe un **formulaire Cerfa** conjointement avec la sage-femme, puis renvoie le formulaire à sa caisse de rattachement.
- La durée du dispositif s'étend sur une période cruciale, englobant la grossesse et le post-partum, jusqu'à 14 semaines après l'accouchement.

Les modalités de facturation et de rémunération :

- Une sage-femme libérale déclarée comme référente par la patiente percevra une rémunération de 45 euros par suivi de grossesse.
- La sage-femme facture le forfait (code SFR) dans les 12 jours suivant l'accouchement.
- Le forfait est pris en charge à 100% au titre de l'assurance maternité avec dispense d'avance de frais.

Remarques et attentes suite à cette enquête

Sages-femmes de ville

- « Je rêve d'un outil répertoriant les contacts mails ou téléphones de tous les services de maternité et les adresses mails des cadres ou de personnes dédiées aux contacts ville-hôpital au sein des établissements de santé. Je ne trouve pas toujours toutes les infos que je cherche sur le site du réseau NEF. »
- « Problème pour communiquer avec des mails sécurisés avec l'hôpital. Les adresses ne sont pas compatibles. »
- « Un éclaircissement sur les visites à domicile et au cabinet ? Avoir la possibilité décharger avec les équipes de suite de couches. »
- « Organiser des rencontres et des documents contacts en fonction des différents établissements. »
- « Avoir un annuaire général que l'on peut utiliser facilement en cas de nécessité (numéros ou mails accessibles facilement pour orienter) et pouvoir se connaître entre professionnels de santé, de manière à mieux s'échanger les infos et partager les patientes si besoin. »
- « Outil de transmission d'information sécurisée, parcours tracé, renforcement de la communication avec les libéraux dans les structures privés ou peu de contacts existent.»
- « Avoir des retours sur les patientes qu'on adresse aux centres diagnostics anténataux pour avis, car nous n'avons généralement pas de nouvelles de la suite de la PEC. Une éventuelle participation annuelle ou bi annuelle aux staffs des maternités (diagnostic anténatal, réunion pour protocoles de service etc) afin de mieux orienter et renseigner les patientes sur le parcours de la maternité ou elles comptent accoucher. »

Maternités

- « Il est difficile d'adresser à des professionnels libéraux qui s'installent sans prévenir le CH dont les patientes dépendent. Une signalisation de ces professionnels permettrait un meilleur lien ville-hôpital et la tenue d'un annuaire serait d'une grande aide. »
- « Le problème des liens ville hôpital vient en grande partie du manque RH... c'est flagrant. Le renouvellement constant des équipes, et le départ de personnes clés et indispensables. »
- « Organiser des rencontres ville hôpital dans chaque établissement... »
- « Uniformisation des agents de coordination des sorties de maternité au sein de l'ensemble des établissements. »

3. PISTES D'AMELIORATION

Axes de travail et programme 2025

5 AXES DE TRAVAIL

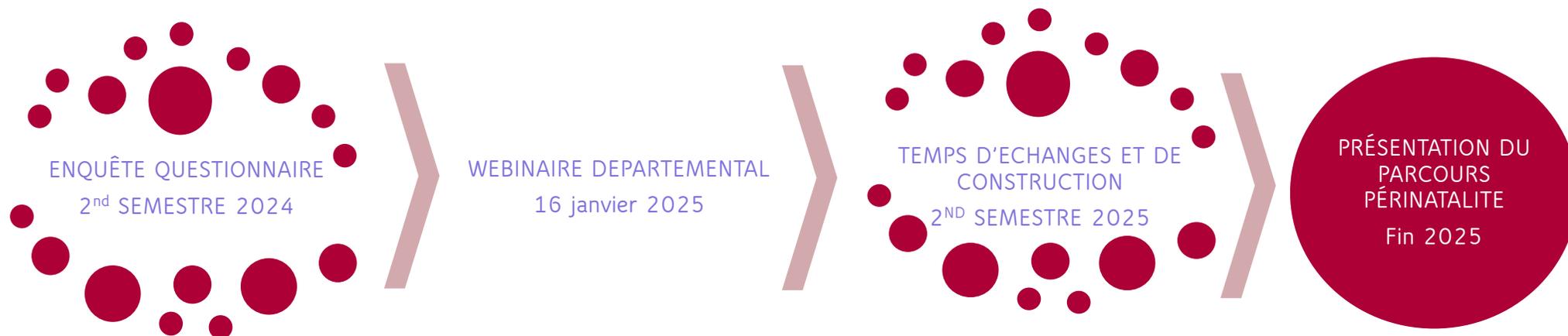
1. Anténatal
et Post-natal

2. Outils
numériques
socles et
documents de
sortie

3. Contacts,
circuits et
Coordination
des sorties de
maternité

4. Formations
prioritaires

PROJET ET CONSTRUCTION PARCOURS PÉRINATALITÉ





MERCI DE VOTRE ATTENTION !

Contact : urps.sagefemme.idf@gmail.com / sabrina.hedhili@perinat-nef.org